

Enseignement scolaire primaire et secondaire en République Démocratique du Congo

- Situation des enseignants à Kinshasa -

Maurizio VITULLO

Introduction

Le projet de note de politique internationale déposée récemment par la Ministre Simonet a pointé parmi les objectifs à poursuivre dans la coopération avec les pays du Sud la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement 2 (OMD 2) comme priorité sectorielle. Pour rappel, cet objectif vise à assurer, d'ici 2015, l'accès à l'éducation primaire pour tous.

La note réaffirme également l'attachement de la coopération régionale à l'Afrique centrale et particulièrement à la République démocratique du Congo. Que feront la Communauté française et la Région wallonne pour contribuer à la réalisation de l'objectif 2 ? Quels seront les moyens et les stratégies engagés sur le terrain ? Comment les acteurs de solidarités actifs dans le secteur de l'éducation amélioreront les synergies et la cohérence des actions réalisées ? Ce sont là quelques unes des questions qui se poseront dans les semaines à venir.

Dans les quelques lignes qui suivent, nous essayerons de présenter la situation actuelle de l'enseignement en RDC à la lumière du rapport d'évaluation nationale sur l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de pointer les principales difficultés rencontrées par les travailleurs de ce secteur.

Systeme scolaire au Congo

L'actuel système congolais de l'enseignement plonge ses racines dans l'époque coloniale. Durant toute cette période, l'Etat belge avait confié les établissements scolaires et l'éducation sous la responsabilité des missionnaires blancs, catholiques et protestants. Pour l'esprit de l'époque, évolutionniste et paternaliste, la scolarisation, l'apprentissage de la lecture, l'éducation civique contribuait à l'édification de l' « œuvre civilisatrice et évangélique » de la Belgique.

En 1955, quelques années avant l'indépendance. Le réseau des écoles officielles non confessionnelles, subsidié par l'Etat, voit le jour. Dans le même mouvement, d'autres écoles obtiennent également une reconnaissance officielle et un financement structurel public. Tel est le cas par exemple des écoles kimbanguistes.

Aujourd'hui, le système scolaire est organisé en deux branches :

1. Les écoles qui relèvent du secteur public. On y retrouve les écoles non conventionnelles dites officielles et les écoles conventionnelles relevant de l'église catholique, protestante ou kimbanguiste. L'Etat congolais est le pouvoir organisateur. Les salaires sont payés par l'Etat qui fixe également les frais scolaires (inscription). Dans le cas des écoles conventionnelles, les églises ont la responsabilité de la gestion journalière et interviennent dans les frais d'infrastructure.
2. Les écoles qui relèvent du secteur privé. Apparues dans les années 80, elles sont aujourd'hui au nombre de 1400 dans la ville de Kinshasa. On les retrouve uniquement dans les grandes villes comme Kisangani, Matadi, Lubumbashi. L'ouverture d'une école privée nécessite l'obtention d'un agrément de l'Etat. La loi cadre de privatisation des écoles fixe les conditions à remplir. Conditions de sécurité des bâtiments, nombres de professeurs, équipements de base.... L'infrastructure et l'équipement sont à charge de l'établissement scolaire. Les frais scolaires (inscription) sont fixés par la direction et les salaires sont négociés entre le pouvoir organisateur, le regroupement des parents (comité de parents) et les enseignants.

Toutes ces écoles ont l'obligation de suivre le programme scolaire de l'Etat. Les fins de cycle primaire et secondaire sont sanctionnées par un examen d'Etat, identique dans toutes les provinces de la République démocratique du Congo.

Etats des lieux

Le primaire pour tous les enfants reste un rêve inaccessible. Le rapport publié en 2005 reconnaît que le système éducatif congolais se dégrade depuis les années 70. En 1979, le taux de scolarisation était évalué à 72%. En 2005, il est passé sous le seuil des 50%. En 1990, 4 enfants sur 10 terminaient le cycle primaire. Dix ans après, 1 enfant sur 10 achevait son cycle.

La dégradation touche le système scolaire dans toutes ces dimensions :

1. L'infrastructure scolaire est dans un état pitoyable.
2. Les enseignants sont démotivés et la profession n'attire plus les jeunes recrues.
3. Les salaires des instituteurs sont indécents.
4. Le budget de l'Etat consacré pour le primaire et secondaire tourne autour de 0,09% du budget global. En 1982, il représentait 25%.
5. L'enseignement a été privatisé et les coûts supportés par les parents (80% des frais totaux de l'éducation de leurs enfants).

A la question, l'objectif n°2 sera-t-il atteint pour 2015, le gouvernement congolais a répondu « invraisemblable ».

Privatisation de l'enseignement et dualisation de l'éducation

La déliquescence de l'Etat congolais, la guerre, l'explosion de l'économie informelle ont déstructuré profondément et durable le système éducatif congolais. La privatisation du secteur a abouti à une dualisation de l'enseignement entre ;

- d'un côté, les établissements privés réservés à l'élite urbaine. Tous les frais liés à la scolarité sont à charge des parents. En retour, l'école garantit selon sa capacité financière des locaux équipés, du matériel pédagogique et des salaires acceptables et
- de l'autre, les établissements publics conventionnels ou officiels. Locaux délabrés, classe de plusieurs dizaines d'élèves, pouvant atteindre la centaine, absence de matériel de base (craie, tableau, bancs). Le salaire des professeurs est indécent et a fait des professeurs des travailleurs pauvres.

Salaire : un combat syndical permanent

De nombreux fonctionnaires de l'Etat ou d'entreprises dépendant du portefeuille de l'Etat sont victimes de cessation de paiement de salaire depuis plusieurs années. Les travailleurs de la Gécamine, de l'ONATRA (transport), de l'OCPT (postes et communications) attendent un salaire impayé depuis 58 mois.

Chez les enseignants, jusqu'en septembre 2005, le salaire d'un instituteur du niveau primaire était de 1.600 Fc (3,3€) par mois pour l'intérieur du pays et de

6.000 Fc (14€) par mois pour la ville de Kinshasa. Avec ce niveau salarial, tous les instituteurs gagnent moins de 1 dollar par jour. Ces travailleurs peuvent être considérés, selon le classement des Nations unies, comme faisant partie des personnes victimes de l'extrême pauvreté.

En septembre 2005, une grève d'envergure a été déclenchée par les fédérations syndicales des enseignants des écoles publiques. Devant la détermination des professeurs et l'ampleur du mouvement, l'Etat a accepté de relever les salaires à 30 000 Fc (70 dollars) par mois pour la ville de Kinshasa, à 19 000 Fc pour la ville de Lubumbashi et de 11 000 Fc pour le reste du pays. Un salaire qui reste dérisoire et qui maintient les travailleurs dans la pauvreté. Pour les grévistes, l'augmentation accordée est une demi-victoire. L'objectif était de rendre effectif l'accord de Mbudi signé en 2003 entre l'Etat et les travailleurs de la fonction publique.

L'accord prévoyait l'octroi d'un salaire de base de 208 dollars. Le budget 2006 qui vient d'être voté n'a pas prévu le financement des salaires à hauteur des accords de Mbudi.

L'Etat congolais consacre à l'enseignement primaire et secondaire 0,09% de son budget annuel. Sur le plan macroéconomique, la Banque mondiale a limité à 2% maximum le seuil d'investissement public dans le secteur de l'enseignement. La déclaration du Millénaire des Nations Unies se donne comme objectif d'assurer l'enseignement primaire à tous les enfants d'ici 2015. Face aux contraintes imposées par les institutions internationales, à l'absence de volonté d'investir dans l'enseignement, aux moyens financiers injectés, on comprend pourquoi le niveau et la qualité de l'enseignement ne cessent de baisser. Pour les dirigeants et les financiers internationaux, l'éducation n'est pas une priorité du développement et doit impérativement représenter un coût social le plus bas possible.

Appauvrissement des enseignants, appauvrissement des parents

Le désengagement de l'Etat dans le réseau public a pour première conséquence de reporter la grande partie des coûts sur les parents. De nombreux parents dont les enseignants eux-mêmes ne sont plus capables d'envoyer leurs enfants à l'école. La contribution des parents a littéralement explosé. En règle générale, les parents paient une contribution trimestrielle à l'école. Cette contribution varie d'un établissement à l'autre. Elle couvre les frais d'assurance, les frais d'équipement, de fonctionnement de l'établissement, l'achat de matériel didactique et un complément salarial des professeurs, variant de 10\$ à 150\$ en fonction de la capacité des parents. Dans les villages, la contribution se fait en nature (alimentation).

Déperdition et démotivation

Le niveau de fréquentation de l'école est en chute libre. On estime que 30% des enfants en âge de scolarité suivent régulièrement les cours. Cette évolution va de pair avec l'augmentation de nombres d'enfants au travail.

Les parents peuvent être amenés à choisir parmi les enfants de la famille celui, plus rarement celle, qui suivra une scolarité.

De plus en plus d'enfants connaissent un parcours scolaire chaotique. Devant l'impossibilité de payer la contribution trimestrielle, il n'est rare que les élèves soient expulsés, obligé de changer fréquemment d'établissement ou de suspendre l'année.

Dans ce contexte, la démotivation du corps enseignant est de plus en plus palpable. Salaire indécent, condition de travail déplorable, formation pédagogique continue inexistante, accès à la pension impossible. La profession n'attire plus les nouvelles générations. La formation des futurs enseignants est en crise. L'accès à la profession n'est plus garanti par le diplôme de l'école normal.

Conclusion

La privatisation a conduit au démentiellement du système scolaire public. Il a créé une dualisation dans l'accès à l'enseignement entre les écoles privées, réservées à la minorité riche congolaise et les écoles publiques, privées de moyens financiers et obligées de faire supporter le coût sur les parents. Le désengagement de l'Etat a provoqué une augmentation de la pauvreté parmi les enseignants et les parents désireux de maintenir leurs enfants à l'école. La libéralisation de l'enseignement a créé un enseignement de qualité pour les enfants issus de familles aisées, un enseignement moribond pour les parents pouvant se permettre de payer la contribution scolaire (les 30% encore scolarisés) et un cimetière éducatif pour la majorité de la population. Seule une politique d'investissements publics, à grande échelle, peut redonner au Congo un enseignement de qualité, gratuit, accessible à tous.

Si la communauté internationale veut contribuer avec le Congo à stopper l'hémorragie, une série d'initiative politique doivent être prises rapidement.

1. lever les conditionnalités de la Banque Mondiale qui interdisent l'Etat congolais de dépenser pour l'éducation plus de 2% de son budget global.
Avec les budgets alloués :
 - a. Améliorer les conditions de travail et les salaires des enseignants. C'est la condition essentielle pour réactiver le corps professoral et surtout diminuer la pression financière sur les parents. Améliorer les conditions de travail des enseignants signifie automatiquement améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.
 - b. Assurer une protection sociale pour les enseignants de la fonction publique (pension).
 - c. Réinvestir dans la rénovation et la construction des établissements scolaires.
 - d. Equiper les écoles en fournitures et matériel pédagogique (à condition que les parents et professeurs jouissent de salaires décentes. Il n'est pas rare de voir des fournitures scolaires données

dans le cadre de la coopération se retrouver en vente dans la rue (exemples : cartes géographiques et cahier).

- e. Baisser les frais scolaires pour tendre vers la gratuité.
- f. Généraliser les contributions préférentielles pour les filles.
- g. Développer la formation continue des professeurs.
- h. Remettre en place les écoles normales et améliorer la formation initiale des instituteurs.
- i. Développer la gratuité des cantines scolaires.
- j. Intégrer les écoles dans les réseaux et programmes de soins de santé (palu, Sida, hygiène ...).

Tels sont les défis qui nous attendent tous, si l'on veut que l'avenir du Congo et des jeunes générations ne soit pas hypothéqué pour longtemps.

